

Séjour ouvert à l'ensemble des adhérents de la FFACCC et FICM

Les Saintes Maries de la Mer - Camping Paradis - La Brise de Camargue

Du jeudi 29 février au jeudi 28 mars 2024



Adresse : Rue Marcel Carrière,
13460 - Saintes-Maries-de-la-Mer

Coordonnées GPS : Degrés sexagésimaux : N 43 ° 27' 20.78"
E 4° 26' 9.87"

Degrés décimaux : N 43.455782°
E 4.436070

Arrivée à partir de 14h00.

Organisateurs : équipage Quirin Marcel

Inscriptions à adresser à :
M. et Mme QUIRIN Marcel
6 place Jules Ferry
84600 - VALRÉAS

Tél : 06 51 00 50 25 - E mail : ccest.a.quirin1@orange.fr

Participation :

CCC Est : Réservation d'une semaine, par équipage : 12,00 €
Participation semaine supplémentaire : 10,00 €

Camping : Forfait une semaine au camping, par équipage : 160,00 € (avec électricité)
Personnes supplémentaires, voiture, remorque : voir le référent CCC EST sur site.
Taxe de séjour : 0,86 € par jour et par personne.

Chèque : à libeller à l'ordre du CCC EST.

Virement : voir RIB sur le contrat de vente.

Visites organisées, en option, à régler sur place.

- Découverte d'une manade
- Visite guidée des Saintes Maries de la Mer
- Balade à cheval dans les marais
- Visite du Parc Ornithologique
- Soirée gitane au restaurant "Le Radeau"



Visites libres

- Balades à vélo
- Spectacles camarguais aux Arènes
- Musée de la Camargue
- Visite d'Arles
- Visite d'Aigues-Mortes, etc...





CONTRAT DE VENTE

SAINTES MARIES DE LA MER - Camping La Brise de Camargue du 29 février au 28 mars 2024



Les voyages ou sorties du club sont établis conformément aux réglementations liées à l'immatriculation Voyages et Séjours de la FFACCC.

Participants du CCC Est : vous possédez déjà votre plaque bleue : **OUI - NON**

Monsieur - Nom / Prénom :

Madame - Nom / Prénom :

Adresse :

Code postal : - Ville :

N° adht FFACCC : - Club :

Téléphone fixe : - Portable :

Adresse E-mail : @

Immatriculation CC : - Longueur : m.

Voiture ou remorque : OUI - NON

Participation :

- Participation d'une semaine par équipage : 12,00 €

- Semaine supplémentaire : 10,00 €

- Forfait une semaine au camping : 160,00 €

- Taxe de séjour : 0,86 € par jour, par personne : Nbre de pers. : = €

- **Total :** € chèque à libeller au nom du CCC Est

Contrat à retourner
IMPÉRATIVEMENT
avant le 22 janvier 2024
accompagné du chèque à
l'ordre du CCC Est à :
M. et Mme QUIRIN Marcel
6 place Jules Ferry
84600 - VALRÉAS

Mob : 06 51 00 50 25
E-mail :
cccest.a.quirin1@orange.fr
Nbre CC mini par semaine : 10
Nbre CC maxi par semaine : 30

Périodes	OUI	NON	Observations éventuelles
Du 29 février au 07 mars 2024			
Du 07 au 14 mars 2024			
Du 14 au 21 mars 2024			
Du 21 au 28 mars 2024			

Ne sont pas inclus dans le prix : les frais personnels, les frais de carburant, les repas, les visites non mentionnées, les sorties et activités proposées par le camping, les pourboires, les assurances « annulation et rapatriement, » etc

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE							
Identifiant national de compte bancaire - RIB							
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation		
10278	06110	00020597001	17	EUR	CCM AUBERGENVILLE		
Identifiant international de compte bancaire							
IBAN (International Bank Account Number)				BIC (Bank Identifier Code)			
FR76	1027	8061	1000	0205	9700	117	CMCIFR2A

Titulaire du compte (Account Owner)
CAMPING CAR CLUB EST
CHEZ MR GRUNEWALD
11 A RUE DU CANONNIER CORRE
67310 WASELONNE

Merci d'ajouter une attestation de virement à votre contrat.

La FFACCC ne propose plus d'assurance pour l'instant.
Des négociations sont en cours avec un nouvel assureur

Je soussigné M ou Mme agis pour moi-même et/ou pour le compte des personnes que j'inscris et n'ignore pas que ce voyage peut être cédé à un autre adhérent FFACCC moyennant un préavis de 30 jours et sous réserve du paiement de 10 € de frais.
Ma signature ci-dessous implique l'acceptation :
- Des conditions générales et particulières des conditions de vente (voir en dernière page de cette revue) dont j'ai pris connaissance en particulier en cas d'annulation sans remplaçant trouvé par mes soins, je serai pénalisé comme suit : Plus de 30 jours avant le départ 10€, de 30 à 21 jours 10% du prix du séjour, de 20 à 8 jours 50% du prix, de 7 à 2 jours 75% du prix, moins de 2 jours 100% du prix.
- Du programme défini pour cette sortie, ainsi que tout changement de ce programme à l'initiative de l'organisateur.
- L'adhésion au club organisateur en tant que membre de droit du fait que j'adhère à un autre club de la FFACCC.
- Tous les participants à cette sortie évoluent sous couvert de leur assurance personnelle pour les dommages non couverts par l'assurance responsabilité civile de l'association.
Association d'utilisateurs de camping-car régie par la loi du 1er juillet 1901, déclarée en préfecture de l'Yonne. Bénéficiaire de l'agrément tourisme de la FFACCC n°IMO75100284/ Assurance MACIF n° 15195976.

Intolérances alimentaires :

Monsieur : NON - OUI

Lesquelles :

Madame : NON - OUI

Lesquelles :

Autres personnes : NON - OUI

Lesquelles :

A
Le :
Signature du participant



A
Le :
Signature du Club

